

Parcours Entreprise et association

BUT Carrières juridiques



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)

Présentation

RNCP 35493 / Code diplôme : 25112802

Le parcours **Entreprise et Association** démarre en **2^e année de BUT**. Celui-ci prépare les étudiants à la formalisation d'actes juridiques et à assister le manager dans l'organisation de son activité. Ils peuvent être recrutés en tant que **collaborateur juridique, collaborateur d'huissier de justice, gestionnaire de paie, gestionnaire RH, assistant de direction, juriste d'entreprise et d'association**, etc.

Les plus de la formation :

L'appartenance à l'Université Grenoble Alpes

Un accompagnement à la construction de son projet professionnel

Une préparation à la recherche d'un contrat d'alternance ou d'une mobilité à l'international

La liberté de choisir son avenir professionnel

Des enseignements assurés par des universitaires et des experts métiers

Compétences

- **Piloter des tâches et activités** d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel au sein d'un service organisé
- **Conseiller des clients, des collaborateurs, des usagers** sur des questions d'ordre juridique, comptable, financier, organisationnel
- **Sécuriser les documents et les données** d'ordre juridique, comptable, financier ou organisationnel
- **Rédiger des actes, des documents professionnels** d'ordre juridique, comptable, financier.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation du BUT se déroule sur le **mode du contrôle continu**, avec des évaluations régulières dans chaque enseignement et chaque projet. L'**assiduité** est obligatoire sur l'ensemble de l'année.

Aménagements particuliers

Le service accueil handicap de l'Université Grenoble Alpes accueille, conseille et accompagne de manière individualisée chaque étudiant en situation de handicap. Et pour garantir

une écoute de proximité et un suivi personnalisé, un référent handicap dédié a été nommé au sein de l'IUT2 de Grenoble.

L'assiduité étant obligatoire en BUT, les possibilités d'aménagement d'études sont limitées.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

2 jours à l'IUT2 et 3 jours en entreprise

La 2^e année de BUT peut s'effectuer en alternance :

- [📄 Télécharger la fiche alternance sur 2 années](#)
- [📄 Télécharger le calendrier de l'alternance pour l'année en cours](#)

La 3^e année de BUT s'effectue en alternance :

- [📄 Télécharger la fiche alternance sur 1 année](#)
- [📄 Télécharger le calendrier de l'alternance](#)

Tarifs :

Contrat de professionnalisation : 13.00 € de l'heure

Contrat d'apprentissage

Secteur privé : Niveau de prise en charge (NPEC) de France compétences.

Reste à la charge de l'entreprise, la participation obligatoire de 750 € (Décret du 27 juin 2025).

Secteur public : Abattement de 50 % du NPEC France compétences. Reste à la charge de la structure, entre 3500 € et 4500 € selon les formations.

Stages

Stage : Obligatoire

8 semaines de stage en BUT en 2^e année

350 heures de projets tutorés dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) réparties sur 2 ans

Stage à l'étranger : En France ou à l'étranger

Admission

Conditions d'admission

BUT 1^{re} année : être titulaire du **baccalauréat** toutes séries, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ou d'un titre admis en équivalence.

BUT 2^e année : le candidat doit avoir validé **60 ECTS** dans un domaine proche de la **spécialité de BUT**.

BUT 3^e année : le candidat doit avoir validé **120 ECTS** dans un domaine proche de la spécialisation du **parcours de BUT** visé.

Public en reprise d'études : [📄](#) consultez les modalités d'accès.

Candidature

Les candidatures en BUT 1^{re} année s'effectuent sur [📄 Parcoursup](#)

Campagnes de recrutement sur [📄 eCandidat](#) pour le BUT 2^e et 3^e année

- Début de dépôt : 13/04/2026
- Fin de dépôt : 11/05/2026

Les + de la formation

L'appartenance à l'Université Grenoble Alpes

Un accompagnement à la construction de son projet professionnel

Une préparation à la recherche d'un contrat d'alternance ou d'une mobilité à l'international

La liberté de choisir son avenir professionnel

Des enseignements assurés par des universitaires et des experts métiers

Et après

Poursuite d'études

En sortie de BUT 3^e année, les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans les formations suivantes :

- Masters universitaires dans les domaines du droit, de la gestion, de la finance, des ressources humaines
- Institut d'Études Politiques (IEP)
- Écoles Supérieures de Commerce

Métiers visés

En sortie de BUT 3^e année, les étudiants peuvent être recrutés sur des postes de :

- Assistant-e de direction
- Collaborateur·trice juridique
- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire ressources humaines
- Gestionnaire administratif et financier
- Chargé de mission contentieux et recouvrement

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Scolarité BUT Carrières Juridiques

☎ 04 76 28 45 03

✉ iut2-CJ@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

Service Formation Continue et Apprentissage -

IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Référent Personne en situation de handicap

IUT2

✉ iut2-ref-handicap@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Doyen Gosse

Programme

Organisation

Le BUT 2^e année s'effectue, au choix, en formation initiale ou en alternance.

Le BUT 3^e année est proposé, au choix, en alternance ou en mobilité internationale au sein d'une université partenaire.